CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 22 JUIN 2017

Le Conseil Municipal, convoqué en application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, le jeudi 22 juin 2017 à 19H15 dans la salle de la Maison des Remparts.

Etaient présents et formant la majorité les membres suivants :
Mesdames et Messieurs Olivier JOLY, Jean-Paul CHABANNY, Nathalie LE GALL, Ghyslaine POYET, François MATHEVET, Béatrice DAUPHIN, René FRANÇON, Catherine DE VILLOUTREYS, Christophe BLOIN, Paul JOANNEZ, Pierre GRANGE, Annie DE MARTIN DE VIVIES, Jocelyne SIENNAT, Pascale PELOUX, Christine GIBERT, Pascale HULAIN, René BENEVENT, Sylvie ROSNOBLET, Carole TAVITIAN, Alexandra DUFOUR, Carole OLLE, Georges CHARPENAY, Jean-Pierre BRAT, Mireille CARROT

Avaient donné procuration :
Alain LAURENDON à Jean-Paul CHABANNY, Alain BERTHEAS à Olivier JOLY, Olivier TIFFET à François MATHEVET, Jérôme SAGNARD à René FRANÇON, Françoise DESFÊTES à Catherine DE VILLOUTREYS

Secrétaire de séance : Madame Jocelyne SIENNAT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

N° 2017-066 : AFFAIRES GENERALES - DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION

L'Assemblée prend acte des décisions suivantes :

Décision n° 2017-49 – CONVENTION PLURIPARTITE RELATIVE A L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU DOJO DU COMPLEXE DES MURIERS

- Convention de mise à disposition, à titre gratuit, du DOJO situé dans le complexe sportif des Mûriers conclu avec l'association Dojo Saint-Just Saint-Rambert et les collèges Anne Frank et Saint-Joseph.
  La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans, à compter du 1er septembre 2015 jusqu'au 31 août 2018.

Décision n° 2017-50 – MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ANCIEN CINEMA EN ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL

- Accord cadre, passé en procédure adaptée, confié à la société BUREAU VERITAS de LA TALAUDIERE (42351), pour un montant de 9 000 € HT, soit 10 800 € TTC.

Décision n° 2017-51 – SPECTACLE PYROTECHNIQUE ET MUSICAL DU 14 JUILLET 2017

- Accord cadre, passé en procédure adaptée, correspondant à la fourniture, installation, et tir d'un feu d'artifice sur les bords de Loire pour la journée du 14 juillet 2017, confié à la Société PANDORA PYROTECHNIE sise 69 avenue de Rochetaillée à SAINT-ETIENNE (42100) pour un coût total de 10 000 € HT, soit 12 000 € TTC.

Décision n° 2017-52 – SERVICE DE SURVEILLANCE HUMAINE POUR LES EVENEMENTS FESTIFS MUNICIPAUX

- Accord cadre passé en procédure adaptée confié à la société STAFF SECURITE de ST-ETIENNE (42000) aux conditions suivantes :
  Il s'agit d'un accord à bons de commande, les montants des commandes pour la période initiale de l'accord-cadre sont défini comme suit :

Seuil minimum H.T	5 000,00	Euros
Seuil maximum H.T	25 000.00	Euros

  Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.
  L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification de l'accord-cadre. Il peut être reconduit par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans
  Montant total du détail estimatif : 9 560.98 € HT soit 11 473.17 € TTC.

Décision n° 2017-53 – ANALYSES ALIMENTAIRES 2017

- Accord cadre passé en procédure adaptée confié à la Société EUROFINS Laboratoire Cœur de France de MOULINS (03017), aux conditions suivantes :
  Analyses alimentaires sur les deux sites :
  - Restaurant scolaire rue Crozet Vérot
  - Restaurant scolaire rue Jacques Prévert

  Pour un montant total de 1 345.68 € TTC.

Décision n° 2017-54 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX COMMUNAUX SIS AVENUE MELLET-MANDARD- SAUVEGARDE 42

- Convention de mise à disposition, à titre gratuit, des locaux situés Parc III (rez de chaussée bas et rez de chaussée haut), avenue Mellet-Mandard, conclue avec l'association Sauvegarde 42, qui les utilisera les mercredis, vendredis et samedis de 8h à 18h.
  La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019.

N° 2017-067 : RESSOURCES HUMAINES - PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DU FOREZ - APPROBATION DE LA CONVENTION A CONCLURE AVEC LA COMMUNE DE ST-MARCELLIN EN FOREZ ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

29 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **APPROUVE** la convention à conclure avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez et la Commune de Saint-Marcellin en Forez, définissant les conditions dans lesquelles l'agent engagé à mi-temps par la Commune de Saint-Just Saint-Rambert assurera la mission de référent de parcours d'insertion professionnelle dans le cadre du PLIE du Forez et notamment les conditions financières,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer ainsi que toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

N° 2017-068 : FINANCES - COMPTES DE GESTION 2016 DU TRESORIER PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2016 - COMMUNE ET SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET CHAUFFERIE PLACE GAPIAND

VU les articles L1612-12 et L2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

1er vote :

A l'unanimité,

- **ADOPTE** le compte de gestion de la commune établi par le Trésorier Principal qui se solde pour l'exercice 2016, par :
  - un déficit de 814 528.58 € pour la section d'investissement,
  - un excédent de 2 317 420.31 € pour la section de fonctionnement.

2ème vote :

A l'unanimité,

- **ADOPTE** le compte de gestion du service public de l'eau potable établi par le Trésorier Principal qui se solde pour l'exercice 2016, par :
  - un déficit de 204 417.64 € pour la section d'investissement,
  - un excédent de 128 055.11 € pour la section de fonctionnement.

3ème vote :

A l'unanimité,

- **ADOPTE** le compte de gestion du service public de la chaufferie place Gapiand établi par le Trésorier Principal qui se solde pour l'exercice 2016, par :
  - un déficit de 161.34 € pour la section d'investissement,
  - un excédent de 3 968.10 € pour la section de fonctionnement.

N° 2017-069 : FINANCES - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DE LA COMMUNE ET DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE LA CHAUFFERIE PLACE GAPIAND

Arrivée de Jean-Baptiste CHOSSY et Alain BERTHEAS.

VU les articles L.2121-31 et L1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

1er vote :

Par 25 voix « pour » et 4 abstentions *(C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT)*,

- **ADOPTE** le compte administratif de la commune pour l'exercice 2016 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF						
Résultats reportés	1 321 752,07 €			1 106 156,67 €	215 595,40 €	
Opérations de l'exercice	6 007 796,43 €	5 193 267,85 €	11 325 987,47 €	13 643 407,78 €	17 333 783,90 €	18 836 675,63 €
TOTAUX	7 329 548,50 €	5 193 267,85 €	11 325 987,47 €	14 749 564,45 €	17 549 379,30 €	18 836 675,63 €
Résultats de clôture	2 136 280,65 €			3 423 576,98 €		1 287 296,33 €

Restes à réaliser	2 106 041,13 €	1 762 780,10 €			343 261,03 €	
TOTAUX CUMULES	4 242 321,78 €	1 762 780,10 €	0,00 €	3 423 576,98 €	4 242 321,78 €	5 186 357,08 €
RESULTATS DEFINITIFS	2 479 541,68 €			3 423 576,98 €		944 035,30 €

2ème vote :

Par 25 voix « pour » et 4 voix « contre » *(C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT)*,

- **ADOPTE** le compte administratif du service public de l'eau potable pour l'exercice 2016 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF						
Résultats reportés		35 968,33 €		13 372,43 €		49 340,76 €
Opérations de l'exercice	707 710,67 €	503 293,03 €	257 699,91 €	385 755,02 €	965 410,58 €	889 048,05 €
TOTAUX	707 710,67 €	539 261,36 €	257 699,91 €	399 127,45 €	965 410,58 €	938 388,81 €
Résultats de clôture	168 449,31 €			141 427,54 €	27 021,77 €	
Restes à réaliser	480 893,20 €	551 000,00 €				70 106,80 €
TOTAUX CUMULES	649 342,51 €	551 000,00 €	0,00 €	141 427,54 €	27 021,77 €	70 106,80 €
RESULTATS DEFINITIFS	98 342,51 €			141 427,54 €		43 085,03 €

3ème vote :

A l'unanimité,

- **ADOPTE** le compte administratif du service public chaufferie Gapiand pour l'exercice 2016 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF						
Résultats reportés		55 916,69 €		14 129,12 €		70 045,81 €
Opérations de l'exercice	24 654,38 €	24 493,04 €	62 432,03 €	66 400,13 €	87 086,41 €	90 893,17 €
TOTAUX	24 654,38 €	80 409,73 €	62 432,03 €	80 529,25 €	87 086,41 €	160 938,98 €
Résultats de clôture		55 755,35 €		18 097,22 €		73 852,57 €
Restes à réaliser						0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	55 755,35 €	0,00 €	18 097,22 €	0,00 €	73 852,57 €
RESULTATS DEFINITIFS		55 755,35 €		18 097,22 €		73 852,57 €

N° 2017-070 : FINANCES - COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 - AFFECTATION DES RESULTATS DE LA COMMUNE ET DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE LA CHAUFFERIE PLACE GAPIAND

1er vote :

A l'unanimité,

- **DECIDE** d'affecter les résultats apparaissant au compte administratif 2016 de la commune tels que présentés ci-dessous.

	en €
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Virement à la section d'investissement (1068)	 3 881 891.24 2 775 734.57
Résultat de l'exercice : EXCEDENT 2016 DEFICIT	2 317 420.31 ……
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT au 31 Décembre 2016 ***Affectation obligatoire*** * à l'apurement du déficit d'investissement Déficit résiduel à reporter * à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) **Solde disponible** affecté comme suit : * affectation complémentaire en réserves (compte 1068) * affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	3 423 576.98 …… 2 479 541.68 0 944 035.30

2ème vote :

Par 26 voix « pour » et 4 voix « contre » *(C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT)*,

- **DECIDE** d'affecter les résultats apparaissant au compte administratif 2016 du service annexe de l'eau tels que présentés ci-dessous.

	en €
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Virement à la section d'investissement (1068)	…… 123 372.43 110 000.00
Résultat de l'exercice : EXCEDENT 2016 DEFICIT	128 055.11
EXCEDENT au 31 Décembre 2016 **Affectation obligatoire** * à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter * à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) **Solde disponible** affecté comme suit : * affectation complémentaire en réserves (compte 1068) * affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	141 427.54 125 000.00 16 427.54

3ème vote :

A l'unanimité,

- **DECIDE** d'affecter les résultats apparaissant au compte administratif 2015 du service annexe de la chaufferie place Gapiand tels que présentés ci-dessous.

	en €
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Virement à la section d'investissement (1068)	 14 129.12 0
Résultat de l'exercice : EXCEDENT 2016 DEFICIT	3 968.10
EXCEDENT au 31 Décembre 2016 **Affectation obligatoire** * à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter * à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) **Solde disponible** affecté comme suit : * affectation complémentaire en réserves (compte 1068) * affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	18 097.22 0 18 097.22

N° 2017-071 : FINANCES - BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - EXERCICE 2016

Le conseil municipal prend acte des acquisitions et cessions immobilières passées en 2016.
En 2016, la Commune de Saint-Just Saint-Rambert a réalisé :

- 12 acquisitions, pour un montant total de 2 082 821.60 €,
- 1 cession de biens immobiliers, pour un montant total de 300 000 €.

N° 2017-072 : FINANCES - RAPPORT SUR LA POLITIQUE MENEE PAR LA COMMUNE GRACE A LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

Le conseil municipal prend acte de ce rapport :

Pour l'année 2016 la Commune a perçu une aide de 252 479 €.

Elle a permis de financer, notamment les actions suivantes :

- Travaux divers sur les équipements sportifs et de loisirs communaux
- Travaux divers dans les écoles maternelles et élémentaires de la Commune,
- Acquisition de l'ancien cinéma (solde),
- Acquisition de matériel et mobilier pour les restaurants scolaires, les écoles, les structures multi accueil…

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport retraçant les actions engagées dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine, tel qu'il suit :

1- Actions d'équipements

Matériel et mobilier restaurants scolaires	12 524,62
Matériel et mobilier écoles	43 390,48
Matériel et mobilier pôle culturel	3 985,67
Matériel, mobilier et travaux crèche	10 651,89
Matériel, mobilier et travaux jardin d'enfants	1 564,99

Matériel périscolaire	1 052,40
Acquisition ancien cinéma	1 406 480,00
Travaux écoles	30 614,94
travaux équipements sportifs et loisirs	107 420,61
TOTAL	**1 617 685,60**
2- Actions d'accompagnement	
Subvention du CCAS	97 000,00
Subvention MJC	267 000,00
Subvention CPNG	21 000,00
TOTAL	**385 000,00**
TOTAL DES DEPENSES	**2 002 685,60**

N° 2017-073 : FINANCES : ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **DECIDE** de l'admission en non-valeur du titre de recettes énoncé ci-dessus,
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer toute pièce administrative se rapportant à ce dossier.

N° 2017-074 : FINANCES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A OASIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **DECIDE** d'attribuer au titre de l'exercice 2017, une subvention exceptionnelle de 7 000 € à OASIS.

N° 2017-075 : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET COMMUNE

Par 26 voix « pour » et 4 abstentions *(C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT)*,

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget communal, telle que proposée ci-dessous :

		Dépenses	Recettes
DEPENSES FONCTIONNEMENT			
022-01	Dépenses imprévues	470 035,30	
023-01	Virement à la section d'investissement	600 000,00	
6574-025	Subventions de fonctionnement versées	40 000,00	

ajustement crédit

RECETTES FONCTIONNEMENT				
002-01	Résultat de fonctionnement reporté		944 035,30	report résultat 2016
73111-01	Contributions directes		53 000,00	ajustement crédit
7411-01	Dotation forfaitaire DGF		51 000,00	ajustement crédit
74123-01	Dotation de solidarité urbaine		10 000,00	ajustement crédit
74127-01	Dotation nationale de péréquation		27 000,00	ajustement crédit
74834-01	Etat - Compensation au titre exon. T. Fon		- 18 000,00	ajustement crédit
74835-01	Etat - Compensation au titre exon. T.Hab		49 000,00	ajustement crédit
748314-01	Dot unique des compens.spécif.TP		- 6 000,00	ajustement crédit
TOTAL FONCTIONNEMENT		**1 110 035,30€**	**1 110 035,30€**	

		Dépenses	**Recettes**	
DEPENSES INVESTISSEMENT				
001-01	Solde exécution investissement reporté	2 136 280,65		report résultat 2016
2031-524	Frais d'études	9 962,00		reports 2016
2031-822-191	Voirie communale et routes - Frais d'études - TERRAIN PR ALIGNEMENT	7 800,00		reports 2016
2051-020-243	Concessions et droits similaires - MAIRIE	36 654,80		reports 2016
2041582-33-474	Autres group.- Bâtiments et installations - POLE CULTUREL	16 075,20		reports 2016
2041582-821-361	Autres group.- Bâtiments et installations - VOIRIE	10 767,60		reports 2016
2041582-822-361	Autres group.- Bâtiments et installations - VOIRIE	162 540,00		reports 2016
2041582-822-518	Bâtiments et installations - AMENAGEMENT MAISON DES REMPARTS	106 232,00		reports 2016
2041582-824-409	Autres group.- Bâtiments et installations - BOULEVARD J JAURES	2 507,07		reports 2016
2041582-824-520	Autres group.- Bâtiments et installations - PARKING RUE DES ECOLES	50 903,00		reports 2016
2041582-824-522	Autres group.- Bâtiments et installations - AMENAGEMENT PARKING ROUTE DE ST MARCELLIN	84 390,00		reports 2016
2111-824-104	Terrains nus - RESERVE FONCIERE	116 491,00		reports 2016
2111-824-104	Terrains nus - RESERVE FONCIERE	100 000,00		ajustement crédits
2115-824-465	Autres opérations d'aménagement urbain - Terrains bâtis - BORDS DE LOIRE	596 406,36		reports 2016
2116-026-288	Cimetières - AMENAGEMENT CIMETIERE	2 316,00		reports 2016
2121-823-522	Plantations d'arbres et d'arbustes - AMENAGEMENT PARKING ROUTE DE ST MARCELLIN	4 101,13		reports 2016
2135-314-517	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - ANCIEN CINEMA FAMILY	1 524,38		reports 2016
2135-411-480	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - STADE DES UNCHATS	3 139,91		reports 2016
2135-64-367	Installations générales, agencements, aménagements des constructions - CRECHE	558,00		reports 2016
2138-824-220	Autres constructions - BATIMENTS PR URBANISME	61 600,00		reports 2016

21568-020-470	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile - ACCESSIBILITE ERP	7 523,45		reports 2016
2158-020-332	Autres installations, matériel et outillage techniques - DIVERS BATIMENTS	320,00		reports 2016
2182-020-227	Matériel de transport - MATERIEL ROULANT	101 019,22		reports 2016
2183-020-243	Matériel de bureau et matériel informatique - MAIRIE	1 761,43		reports 2016
2183-213-200	Matériel de bureau et matériel informatique - DIVERS ECOLES	7 913,79		reports 2016
2183-421-179	Matériel de bureau et matériel informatique - PERISCOLAIRE	171,00		reports 2016
2184-020-243	Mobilier - MAIRIE	4 320,95		reports 2016
2184-020-319	Mobilier - CENTRE TECHNIQUE	539,40		reports 2016
2184-213-200	Mobilier - DIVERS ECOLES	2 006,12		reports 2016
2188-020-243	Autres immobilisations corporelles - MAIRIE	1 518,95		reports 2016
2188-020-319	Autres immobilisations corporelles - CENTRE TECHNIQUE	5 323,64		reports 2016
2188-020-332	Autres immobilisations corporelles - DIVERS BATIMENTS	425,00		reports 2016
2188-024-319	Autres immobilisations corporelles - CENTRE TECHNIQUE	8 491,27		reports 2016
2188-112-507	Autres immobilisations corporelles - POLICE MUNICIPALE	468,00		reports 2016
2188-112-514	Autres immobilisations corporelles - VIDEOPROTECTION	61 294,04		reports 2016
2188-213-200	Autres immobilisations corporelles - DIVERS ECOLES	5 144,09		reports 2016
2188-251-178	Autres immobilisations corporelles - RESTAURANT SCOLAIRE	550,80		reports 2016
2188-411-326	Autres immobilisations corporelles - TRAVAUX SALLES SPORT	2 183,35		reports 2016
2188-411-332	Salles de sport, gymnases -	1 566,73		reports 2016
2188-411-480	Autres immobilisations corporelles - STADE DES UNCHATS	25 242,00		reports 2016
2188-64-475	Autres immobilisations corporelles - STRUCTURE MULTI ACCUEIL	2 673,36		reports 2016
2188-813-371	Autres immobilisations corporelles - WC PUBLICS	10 188,50		reports 2016
2188-822-472	Autres immobilisations corporelles - MOBILIER URBAIN	2 684,05		reports 2016
2312-026-288	Terrains - AMENAGEMENT CIMETIERE	29 860,00		reports 2016
2312-823-518	Terrains - AMENAGEMENT MAISON DES REMPARTS	141 977,17		reports 2016
2313-020-332	Constructions - DIVERS BATIMENTS	14 490,36		reports 2016
2313-020-470	Constructions - ACCESSIBILITE ERP	157 985,45		reports 2016
2313-020-518	Constructions - AMENAGEMENT MAISON DES REMPARTS	1 320,00		reports 2016
2313-213-201	Constructions - TRAVAUX ECOLES	31 216,87		reports 2016
2313-322-284	Constructions - MUSEE	582,00		reports 2016
2313-324-275	Constructions - EGLISE ST JUST	9 963,18		reports 2016
2313-324-276	Constructions - EGLISE DE SAINT RAMBERT	1 176,00		reports 2016
2313-414-358	Constructions - EQUIPEMENT LOISIRS	135,50		reports 2016
2313-414-524	Constructions - LOCAL SPORTIF UNCHATS	38 335,00		reports 2016

2315-822-361	Installations, matériel et outillage techniques - VOIRIE	12 988,54		reports 2016
2315-822-378	Installations, matériel et outillage techniques - MARCHE BC TRAVAUX DIVERS	9 503,95		reports 2016
2315-822-379	Installations, matériel et outillage techniques - MARCHE BC VOIRIE	47 849,41		reports 2016
2315-822-409	Installations, matériel et outillage techniques - BOULEVARD J JAURES	81 124,24		reports 2016
2315-824-522	Installations, matériel et outillage techniques - AMENAGEMENT PARKING ROUTE DE ST MARCELLIN	235,87		reports 2016
RECETTES INVESTISSEMENT				
021-01	Virement de la section de fonctionnement		600 000,00	
024-01	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		762 535,00	reports 2016
1068-01	Excédent de fonctionnement capitalisé		2 479 541,68	affectation résultat
1323-324- 276	Départements - EGLISE DE SAINT RAMBERT		4 191,50	reports 2016
13251-822-409	Voirie communale et routes - GFP de rattachement - BOULEVARD J JAURES		49 884,00	reports 2016
1341-020-518	Dotation d'équipement des territoires ruraux - AMENAGEMENT MAISON DES REMPARTS		36 622,60	reports 2016
1381-824 -465	Etat et établissements nationaux - BORDS DE LOIRE		109 547,00	reports 2016
1641-01	Emprunts en euros		800 000,00	reports 2016
1641-01	Emprunts en euros soit prévision emprunt de 800,000€ pour 2016		- 500 000,00	ajustement 2017
TOTAL INVESTISSEMENT		**4 342 321,78**	**4 342 321,78**	

N° 2017-076 : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET EAU

Par 26 voix « pour », 3 voix « contre » *(C. OLLE, JP. BRAT, M. CARROT)* et 1 abstention *(G. CHARPENAY)*

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'eau, telle que proposée ci-dessous :

		Dépenses	Recettes
DEPENSES FONCTIONNEMENT			
022	Dépenses imprévues	8 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	8 427,54	
RECETTES FONCTIONNEMENT			
002	Résultat de fonctionnement		16 427,54
TOTAL FONCTIONNEMENT		**16 427,54**	**16 427,54**

		Dépenses	Recettes	
DEPENSES INVESTISSEMENT				
2031 122	Frais d'études - ETUDE PATRIMONIALE SMB	4 739,14		reports 2016
2315 111	Installations, matériel et outillage techniques - RESERVOIR ORMANCES TRAVAUX	657,80		reports 2016
2315 120	Installations, matériel et outillage techniques - CHANGEMENT TRANSFO PYRALENE REGENT	2 790,00		reports 2016

2315 121	Installations, matériel et outillage techniques - REFOULEMENT REGENT TRANCHARDIERE	170 654,79		reports 2016
2315 124	Installations, matériel et outillage techniques - RUE DES AUBEPINES	10 080,50		reports 2016
2315 127	Installations, matériel et outillage techniques - COMPTEURS DE SECTORISATION	165 000,00		reports 2016
2315 128	Installations, matériel et outillage techniques - PRELOCALISATEURS	110 000,00		reports 2016
2315 29	Installations, matériel et outillage techniques - TRAVAUX DIVERSES REPARATIONS	11 428,77		reports 2016
2315 88	Installations, matériel et outillage techniques - REMPLACEMENT CONDUITE LA DURIERE	5 542,20		reports 2016
RECETTES INVESTISSEMENT				
001	Solde exécution investissement reporté	168 449,31		
2315-123	Travaux- boulevard J Jaurès	15 085,03		ajustement crédits
021	Virement de la section de fonctionnement		8 427,54	
1068	Autres réserves		125 000,00	
13111	Agence de l'eau		175 000,00	reports 2016
1641	Emprunts		296 000,00	reports 2016
1641	Emprunts		- 20 000,00	ajustement emprunt
2762	Créances sur transfert droit déduction TVA		80 000,00	reports 2016
TOTAL INVESTISSEMENT		**664 427,54**	**664 427,54**	

N° 2017-077 : FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET CHAUFFERIE PLACE GAPIAND

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget annexe de la chaufferie place Gapiand, telle que proposée ci-dessous :

		Dépenses	Recettes
DEPENSES FONCTIONNEMENT			
022	Dépenses imprévues	2 000,00	
6061	Fournitures non stockables (énergie)	16 097,22	
RECETTES FONCTIONNEMENT			
002	Résultat de fonctionnement reporté		18 097,22
TOTAL FONCTIONNEMENT		**18 097,22**	**18 097,22**

		Dépenses	Recettes

DEPENSES INVESTISSEMENT			
2315	Installations, matériel et outillage techniques	55 755,35	
RECETTES INVESTISSEMENT			
001	Solde exécution investissement reporté		55 755,35
TOTAL INVESTISSEMENT		**55 755,35**	**55 755,35**

N° 2017-078 : MARCHES PUBLICS : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL SPORTIF AU STADE DE FOOTBALL DES UNCHATS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **DECIDE** d'attribuer le marché de travaux pour la réalisation d'un local sportif au stade de football des Unchats, aux entreprises énoncées ci-dessous :

Lot n°6
Entreprise retenue : Bory Alex Métallerie Menuiserie – 42610 SAINT-ROMAIN-LE-PUY
Pour un montant de 62 394.50 € H.T soit 74 873.40 € T.T.C

Lot n°7
Entreprise retenue : Menuiserie Petit – 42380 LURIECQ
Pour un montant de 24 852.29 € H.T soit 29 226.30 € T.T.C

Lot n°8
Entreprise retenue : Petrus Cros SN – 42700 FIRMINY
Pour un montant de 32 561.21€ H.T soit 39 073.45 € T.T.C

Lot n°9
Entreprise retenue : Archimbaud Construction – 42130 BOEN
Pour un montant, pour la variante retenue, de 55 968.94 € H.T soit 67 162.73 € T.T.C

Lot n°10
Entreprise retenue : SARL Forissier - CSF – 42210 CRAINTILLEUX
Pour un montant de 127 513.68 € H.T soit 153 016.41 € T.T.C

Lot n°11
Entreprise retenue : Electricité Générale Perrier – 42100 SAINT-ETIENNE
Pour un montant de 23 900 € H.T soit 28 680 € T.T.C

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants, ainsi que toute autre pièce administrative nécessaire à la poursuite de cette affaire,

- **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 23 du budget communal.

N° 2017-079 : MARCHES PUBLICS : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BORDS DE LOIRE - RIVE DROITE QUARTIER SAINT-JUST - CONCOURS RESTREINT SUR ESQUISSE – DESIGNATION DU JURY DE CONCOURS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **APPROUVE** la composition du jury décrit ci-dessous :

Pour la collectivité : (voix délibératives)

Monsieur le Maire, Olivier JOLY, Président du Jury

Les 5 membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres soit :

- Nathalie LE GALL
- Alain LAURENDON
- François MATHEVET
- Jean-Pierre GUYONY
- Georges CHARPENAY

En cas d'absence de membres titulaires de la commission d'appel d'offres, ceux-ci seront remplacés par les suppléants dans l'ordre suivant :

- Pierre GRANGE
- Ghyslaine POYET
- Sylvie ROSNOBLET
- Jean-Baptiste CHOSSY
- Jean-Pierre BRAT

Un tiers des personnes qualifiées : (voix délibératives)

- Monsieur ALLEMAND, Architecte DPLG
- Monsieur ROCHAS, Architecte DPLG
- Monsieur Pascal DIGONET, Architecte, Mission habitat durable, Conseil Départemental de la Loire

Pour les autres invités : (voix consultatives)

- Jean-Paul CHABANNY, Adjoint au Maire
- Paul JOANNEZ, Maire adjoint
- Christine GIBERT, Conseillère déléguée au tourisme
- Christophe BLOIN, Adjoint au Maire
- Gilbert LORENZI, Directeur Général des Services de la commune
- Frédéric FLEURY, Directeur des Services Techniques de la commune
- Yannick TABARD, Directeur de la base de loisirs
- Monsieur Bernard MICHEL, Trésorier Principal
- Monsieur Daniel BANCHER, représentant de la Direction Départementale des Territoires
- un représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des Fraudes
- un représentant de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement.

N° 2017-080 : MARCHES PUBLICS : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BORDS DE LOIRE - RIVE DROITE QUARTIER SAINT-JUST - CONCOURS RESTREINT SUR ESQUISSE - FIXATION DU MONTANT DE LA PRIME DEVANT ETRE ACCORDEE AUX CANDIDATS SELECTIONNES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte cette délibération par 26 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 4.

26 Voix POUR
0 Voix CONTRE
4 ABSTENTION(S) : Carole OLLE, Georges CHARPENAY, Jean-Pierre BRAT, Mireille CARROT

- **AUTORISE** le versement aux 3 candidats sélectionnés à remettre un projet, d'une prime plafonnée à 8 400 € HT après remise des prestations,

- **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 23 du budget communal.

N° 2017-081 : MARCHES PUBLICS - AVENANT N° 3 AU MARCHE DE TELEPHONIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **APPROUVE** l'avenant n° 3 de prolongation de 6 mois, jusqu'au 31 octobre 2017,. à conclure avec les Sociétés concernées, afin d'assurer la continuité du service, et d'éviterles problèmes de mise en service de nouvelles lignes éventuelles,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer ainsi que toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier,

- **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 011 du budget communal.

N° 2017-082 : PATRIMOINE COMMUNAL - ECHANGE DE TERRAINS LIEUDIT LES MURES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **PRONONCE** sur la base de l'article L 141-3 du code de la voirie routière, le déclassement des parcelles cadastrées section 25 BH n° I et H, tel qu'elles apparaissent sur le document d'arpentage du géomètre expert, sans enquête publique préalable, et leur intégration dans le domaine privé de la commune en vue de leur aliénation,

- **DECIDE** de procéder à l'échange de terrain entre la Commune et l'indivision GOUTAGNEUX dans les conditions précitées, moyennant une soulte de 45.50 € au profit de l'indivision GOUTAGNEUX,

- **DECIDE** de céder au GAEC du Châtaignier, la partie (h) issue du domaine public, au prix de 11 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes authentiques à venir, ainsi que toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier,
- **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 21 du budget communal.

N° 2017-083 : PATRIMOINE COMMUNAL : ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUEE SUR LES BORDS DE LOIRE APPARTENANT AUX CONSORTS BOUCHET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **DECIDE** de l'acquisition de la parcelle cadastrée section 250 AK sous le n° 345, pour une contenance de 510 m² et du quart indivis de la parcelle à usage de voie d'accès cadastré section 250 AK n° 348, appartenant aux consorts BOUCHET, au prix de 2 905 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la promesse de vente correspondante, ainsi que l'acte authentique et toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier,
- **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 21 du budget communal.

N° 2017-084 : PATRIMOINE COMMUNAL : REGULARISATION DE L'EMPRISE DU CHEMIN DE PEYRIEUX - ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME LOUISON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **DECIDE** de l'acquisition de la parcelle appartenant à Monsieur et Madame LOUISON d'une superficie de 37 m², au prix de un euro,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la promesse de vente correspondante, ainsi que l'acte authentique et toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier,
- **CONSTATE** le classement en domaine public et l'autoriser à demander au service du cadastre la suppression de la parcelle concernée par incorporation dans le domaine non cadastré,
- **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 21 du budget communal.

N° 2017-085 : PATRIMOINE COMMUNAL : DELIBERATION POUR PROCEDER A L'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR

0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **DECIDE** de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural situé lieudit la Quérillère, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

N° 2017-086 : PATRIMOINE COMMUNAL : DECLASSEMENT D'UNE VOIE COMMUNALE - CHEMIN DE L'ILE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **DECIDE** de procéder à l'enquête publique préalable au déclassement d'une voie communale, en application de l'article L 141-3 du code de la voirie routière et du code des relations entre le public et l'administration,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

N° 2017-087 : PATRIMOINE COMMUNAL : DESAFFECTION ET DECLASSEMENT D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC RUE DU PORT HAUT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette délibération.

30 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION(S)

- **CONSTATE** le déclassement de la portion de rue du Port Haut décrit ci-dessus, d'une superficie de 11 m² et son intégration dans le domaine privé de la commune, afin de la céder aux propriétaires riverains, Monsieur et Madame LAROUX,

- **DECIDE** de la cession de cette partie de parcelle de terrain au prix de 8 € le m², soit une somme totale de 88 €,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la promesse de vente correspondante, ainsi que l'acte authentique et toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier,

- **DIT** que la recette correspondante sera inscrite au chapitre 77 du budget communal.